



service de l'information (514) 286-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5
semaine du 24 au
30 avril 1981

CSN no 113

nouvelles csn

1er mai 1981



BONNE FÊTE!



agenda du mouvement

mai

- 1 **manifestation** fête internationale des travailleurs et travailleuses. Organisation sur une base régionale.
- 1-3 **conseil central de Shawinigan** 21ème congrès, portant principalement sur l'organisation
- 2 **organisation** colloque des employé(e)s d'entretien ménager. À Montréal, de 9-16 h. Informations: 286-2283
- 4-5 **SECSN conseil syndical**, à Montréal
- 5 **ACEF** soirée d'information sur les agissements légaux et illégaux des compagnies de finance. À Montréal, au 1212 Panet, à 19h30
- 5 **groupement écologique Maisonneuve** soirée d'information sur la santé et la sécurité au travail, au 1500 Aylwin, à Montréal
- 5-6 **CSN bureau confédéral**
- 5-8 **formation** session pour les officiers de conseils centraux et de fédérations, à Lévis
- 5-9 **conseil central de l'Outaouais**, congrès
- 7-8 **FNSBB** réunion à Montréal de l'équipe élargie
- 8-9 **SECSN** assemblée générale, à Montréal
- 13-16 **CSN conseil confédéral**, à Montréal
- 19-21 **CSN** rencontre entre les élus et les salarié(e)s du mouvement, à Québec

À NE PAS MANQUER!

Norbert Rodrigue sera interviewé dimanche le 3 mai à l'émission "Les gens qui font l'événement" animée par Marc Laurendeau à Télé-Métropole. Le sujet: le syndicalisme. L'émission est diffusée à 22 heures.

"LA TECHNOLOGIE N'EST PAS NEUTRE"

Le président Norbert Rodrigue était appelé à commenter lundi à Québec, au congrès des Relations industrielles de l'Université Laval, un exposé du professeur Jean-Luc Montminy portant sur le sens du travail. Nous vous en présentons des extraits.



"La logique capitaliste réside essentiellement dans la maximisation des profits et ses effets sont clairement exprimés dans les grands indicateurs économiques: profits inouis des grandes entreprises, concentration du capital, monopolisation des marchés, désinvestissement alarmant au Canada, au Québec et dans plusieurs États industrialisés, fermetures d'usines, chômage constant et fortement élevé, inflation, augmentation des taux d'intérêts, élargissement croissant du fossé entre riches et pauvres..."

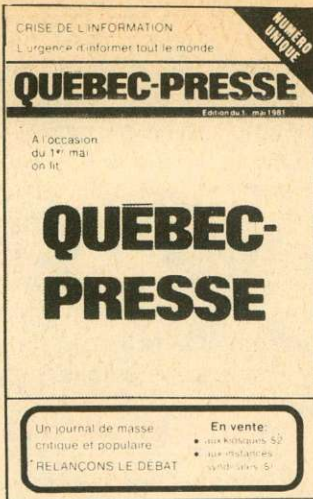
"Ce ne sont pas des éléments de propagande que je livre. Ces données sont confirmées par Statistiques Canada à propos du rapport entre le revenu du travail et les profits, à propos de l'augmentation des salaires par rapport au coût de la vie; elles sont confirmées par le ministère du Bien-être à propos de l'écart accru entre les plus riches et les plus pauvres."

"Si au Moyen Âge on accordait une telle signification à la valeur du travail, c'est qu'en plus de protéger les éléments créateurs du travail, ils en contrôlaient la finalité. Ainsi, si on construisait des cathédrales, c'est parce que celles-ci avaient une signification aux yeux mêmes des constructeurs. Aujourd'hui, l'établissement d'une usine automobile à Sainte-Thérèse, la cons-

truction d'une aluminerie à Ville de la Baie ou l'érection d'une centrale nucléaire près d'un village ne résultent pas d'une volonté populaire. Le pouvoir économique échappe entièrement au peuple.

Nous vivons dans une société qui a fait marcher des hommes sur la lune, mais qui n'a pas développé de technologie pour diminuer le bruit assourdissant des machines dans les usines. Nous vivons dans une société informatisée qui a répertorié toute la population dans ces ordinateurs des ministères du Revenu, des sociétés financières, des banques; qui utilise 5 ordinateurs dans le dernier engin spatial, mais qui ne classe pas les produits toxiques utilisés dans l'industrie. Nous vivons dans une société qui investit des milliards pour transformer le pétrole sablonneux, bitumineux ou autres et qui laisse les travailleurs se faire engouffrer dans des mines..."

"Pour le mouvement syndical, une meilleure répartition des richesses, une véritable démocratisation de l'économie et conséquemment de la structure industrielle et finalement, la réappropriation du travail dans la finalité et dans sa forme ne peuvent que survenir des rapports de forces que peuvent établir les travailleurs dans leur société. Cela est vrai en Pologne, au Brésil comme au Québec."



Aujourd'hui, premier mai 1981, quelque 40.000 copies d'un numéro spécial de Québec-Presse sont en circulation dans les kiosques aux quatre coins du Québec.

Un numéro unique, pour rappeler ce que fut l'aventure d'un hebdo qui a été un lieu de rassemblement où s'exprimait la liberté de parole et un lieu de réflexion où on se penchait sur ce qu'avaient à dire les syndicats, les groupes populaires, les régions.

Pour nous rappeler aussi que la disparition de Québec-Presse avait laissé un vide dans le monde québécois de l'information, vu l'absence d'un medium de masse national véhiculant une conception du monde qui ne soit pas celle du pouvoir.

La parution de ce numéro spécial de Québec-Presse est une initiative du Groupe de travail sur les communications de l'Institut canadien d'éducation des adultes, et elle a été rendue possible grâce au soutien de la CEQ et de la CSN.

Des articles uniques

Par des articles rédigés par les anciens journalistes de Québec-Presse, ce numéro propose une analyse journalistique libre de toute attache, et "lance quel-

Comment
rejoindre
tous
nos
membres?

Comment
informer
toute
la
population?

Quel est
l'avenir
des
médias
autonomes?



ques pavés dans la mare aux canards", comme le disait un des journalistes de l'ancien hebdomadaire lors du lancement officiel.

C'est ainsi qu'on y trouve un dossier sur l'infiltration policière, le "portrait" d'un indicateur, un dossier sur les pêcheries, une table-ronde sur le thème "bâtir une opposition au PQ", un "scoop" sur la mousse d'urée formol censuré un peu partout avant d'être publié dans ce numéro, des chroniques, la dernière lettre de Madame Rose à son fils Paul, et une autre idée qu'on peut se faire de la Matapédia.

Relancer le débat

La parution de ce numéro spécial de Québec-Presse vise à relancer le débat et alimenter la réflexion sur ce que seront les grands enjeux en information au cours des prochaines années, et peut-être susciter une relève.

Depuis la disparition de Québec-Presse, il n'y a plus au Québec une presse libre et critique à très large audience, qui véhicule les idées des groupes syndicaux et des groupes populaires.

Québec-Presse reste une

force symbolique, une expérience qui a démontré, pendant cinq ans, qu'une information libre, analysant l'actualité en fonction des aspirations des groupes syndicaux et populaires est possible.

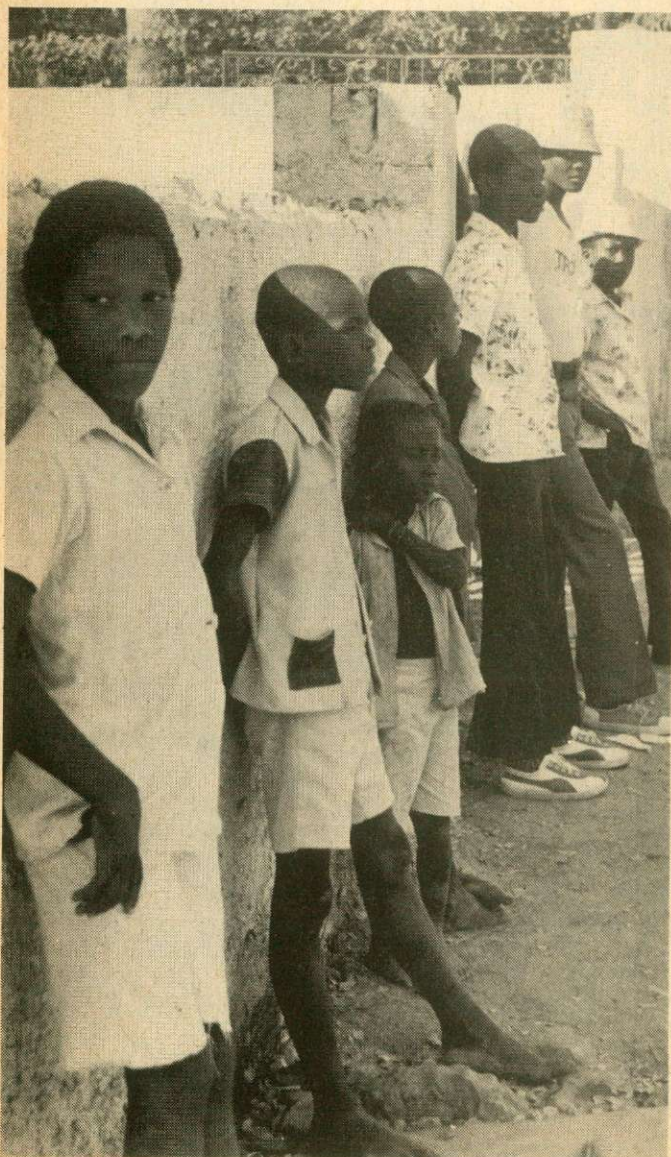
Par le geste posé cette semaine, en publiant à nouveau une édition spéciale de ce journal, l'Institut canadien d'éducation des adultes vise avant tout à redonner le goût aux gens d'avoir ce type de presse.

On peut se procurer Québec-Presse dans la majorité des kiosques à journaux du Québec, au coût de deux dollars.

REPORTAGE

LES TONTONS MACOUTES

RÉPRESSION DE HAÏTI À TEX BLEACH



une usine de travailleurs haïtiens

Lorsque, le 20 février 1980, les travailleurs et les travailleuses de Tex Bleach ont entendu leur petit boss haïtien leur dire: "Vous acceptez notre offre ou vous sortez de l'usine!", la différence avec Haïti et ses **tontons macoutes** ne leur a pas semblé évidente. Mais lorsque la police est intervenue pour les sortir effectivement, il y en a plusieurs qui croyaient halluciner tant la ressemblance était frappante.

95% des employé(e)s de Tex Bleach, une usine spécialisée dans le lavage de jeans, sont des Haïtiens et des Haïtiennes, immigrant au Canada; travaillant pour la plupart à peu près au salaire minimum, dans des conditions moyen-âgeuses, ils se sont demandé si le fait d'être immigrant haïtien n'avait pas comme conséquence presque automatique de se faire écoeu- rer par les boss, comme si ces derniers avaient des droits acquis, depuis Haïti, d'écoeu- rer les Haïtiens, où qu'ils soient dans le monde.

le pays le plus pauvre des Amériques

En Haïti, les gens vivent dans des conditions misérables: 80% n'ont pas de travail, 85% ne savent ni lire ni écrire, 50% des enfants meurent avant quatre ans, la moyenne de vie est de 40 ans, des familles ne prennent que un ou deux repas par semaine, certains se nourrissent même de l'herbe des champs. Le salaire moyen par habitant, qui approche les \$10,000 par année au Canada et aux USA, atteint à peine \$500 en Haïti.

En fait, depuis que Fran-

çois Duvalier, surnommé Papa Doc, a pris le pouvoir en 1957, toute l'économie a été orientée au profit d'une vorace bourgeoisie nationale (au point de s'accaparer à son seul profit l'aide internationale) et des corporations multinationales établies dans l'île (environ 300), qui sont principalement américaines, françaises et canadiennes.

assassinats et exil

Pour maintenir ce régime illégal au pouvoir, la famille Duvalier (puisque Jean-Claude a pris la succession de son père en 1971) a mis en place un appareil de répression féroce. De 1957 à 1974, on a estimé à 357,000 les victimes de cette répression et à plus de 1 1/2 million le nombre de ceux et celles qui ont choisi l'exil ou l'émigration plutôt que la mort ou la famine.

De ces exilés, l'aspect le plus connu et le plus frappant est celui des **boat peo- ples** qui, souvent au prix de leur vie, tentent de quitter l'île en bateau et de gagner la terre la plus proche. Un autre aspect, moins connu, est celui des 100,000 Haïtiens réfugiés dans le pays voisin, la République Dominicaine, où ils vivent illégalement et sont exploités et discriminés économiquement et socialement.

Mais quel est le choix de ces exilés: sans travail, souvent obligés de vendre leur sang pour vivre ou loués comme esclaves en République Dominicaine par Duvalier, c'est donc en grand nombre que des familles de travailleurs, de techniciens et cadres (85% ont quitté le pays), de professionnels (5 médecins sur 7 sont à l'étranger) ont quitté Haïti. Quant à ceux qui restent, au moindre geste de non-respect au régime, ils sont arrêtés, emprisonnés ou assassinés, ou contraints à l'exil.

nouvelle vague de répression depuis novembre 1980

La vague de répression massive de novembre 1980 est venue cruellement le rappeler: plus de 200 journalistes, politiciens et syndicalistes furent arrêtés, torturés, tués ou expulsés. Et ça continue.

le syndicalisme interdit

Même si la constitution de Duvalier prévoit la liberté d'action syndicale: "Tout travailleur a le droit de défendre ses intérêts par l'action syndicale. Chacun adhère au syndicat de ses activités professionnelles." (art. 24 de la constitution), il en est tout autrement dans la réalité et il s'avère impossible de mettre sur pied de véritables syndicats. Le code pénal prévoit, par exemple, que toute organisation de plus de 20 personnes doit recevoir l'autorisation du gouvernement pour exister. Une délégation de la CMT, de la CLAT et de la CSN a tenté en vain, en juin dernier, de rencontrer le président Duvalier.

Walpert a compris

C'est pour tout cela, sans

doute, et parce que ça servait ses intérêts, que le patron de Tex Bleach, Gerbard Walpert, n'a pas accepté la syndicalisation de ses employé(e)s: chez eux ou chez nous, les Haïtiens sont supposés être du *cheap labor* et se laisser faire.

Walpert a donc feint la fermeture de son usine de Ville St-Laurent, vendu sa vieille machinerie et ouvert tranquillement une nouvelle usine, Jean Tex, à Pointe-aux-Trembles, à l'autre bout de l'île de Montréal. Et pendant que les Haïtiens en lock-out pi-

quetaient devant la vieille usine, le patron engageait d'autres immigrants, d'autres boat peoples, des Vietnamiens et des Cambodgiens, pour les remplacer, en espérant sans doute faire un bout avant qu'ils ne s'organisent à leur tour.

les travailleurs n'ont pas été dupes

Ce à quoi il devait moins s'attendre, cependant, c'était que les travailleurs de Tex Bleach le retrouvent à Pointe-aux-Trembles et le confondent.

coumbite à tex bleach

Voici un exemple de la **formule haïtienne** de travail telle qu'adaptée par Tex Bleach en Haïti, lorsque les travailleurs et les travailleuses font la **coumbite** (travail en groupe, très fatigant, pour cueillir la canne à sucre): les travailleurs chantent de la musique traditionnelle très rythmée afin que le travail semble moins dur, comme pour endormir le

Or, à Tex Bleach, le

petit boss haïtien a implanté une version québécoise de cette tradition haïtienne: pendant les heures de travail, des haut-parleurs très puissants diffusaient dans l'usine de la musique traditionnelle haïtienne, afin de pousser à la production. Comme quoi on peut sortir des tontons macoutes de Haïti mais qu'on ne peut sortir Haïti des tontons macoutes.

Ayant repéré la nouvelle usine, un groupe des travailleurs lock-outés s'y présenta sous prétexte de postuler pour des emplois. L'administration n'y vit que du feu et les travailleurs en profitèrent pour évaluer la production en cours dans l'usine: la même qu'à Tex Bleach. Comme seuls changements, les travailleurs remarquèrent que du point de vue de l'hygiène, des machines et de la ventilation, de nombreux changements qu'ils réclamaient dans leur convention avaient été effectués.

le ministère du Travail leur donne raison

Ils déposèrent donc une plainte au ministère du Travail afin que leur syndicat soit reconnu à la nouvelle usine et le commissaire du travail Bibeault leur donnait raison le 16 avril dernier.

La lutte des travailleurs et travailleuses de Tex Bleach n'est pas finie; ils sont toujours en lock-out mais ils savent maintenant qu'en résistant, qu'en continuant à se battre, la victoire ne pourra pas leur échapper. Gerbard Walpert devra les respecter.





“Il faut agir ce printemps, car le premier juillet, les coupures de postes deviendront effectives dans le soutien scolaire”, a déclaré à *nouvelles csn* la présidente de la Fédération des employés de services publics, Céline Lamontagne.

Un plan d'action est actuellement à être mis sur pied qui, entre autres, vise à s'assurer d'un large débat public sur la question des coupures et les conséquences sur les services

d'éducation et de santé au Québec, et ce avant l'adoption du budget Parizeau.

La FESP est particulièrement touchée par les coupures dans l'Éducation annoncées dans le budget Parizeau, et qui se traduisent par des abolitions de postes de personnel de soutien.

Les plans d'effectifs étant déjà connus dans plusieurs commissions scolaires, on sait déjà qu'au moins 560 postes seraient abolis d'ici le premier juillet sur une possibilité de

4,908, soit environ douze pour cent.

Si le même rythme de coupures se maintient dans les autres commissions scolaires qui n'ont pas encore fait connaître leurs plans d'effectifs, c'est plus d'un millier d'emplois qui seront remis en question: emplois de bureau, de secrétariat, de techniciens et d'employés d'entretien.

Le 9 mai prochain, la FESP tiendra une réunion avec les représentants des différents syndicats du sou-

tien scolaire, afin de leur soumettre un plan d'action et de mobilisation.

Les coupures attribuables au budget Parizeau sont dramatiques et affecteront un grand nombre de secteurs. Pendant que le budget Parizeau oblige le milieu de l'éducation à se serrer la ceinture, le “bon gouvernement” (?) continuera à subventionner à coup de millions les écoles privées, et le président de la CECM pourra se promener en limousine.

Coupures de postes annoncées dans le soutien scolaire affilié à la FESP:

Régionale Les Vieilles Forges — 48 sur 220

APPA-CECM — 212 sur 1500

ACEDM-CECM — 16 sur 260

SNE-CECM — 60-75 sur 1200

Régionale Lanaudière — 18 sur 140

Régionale Louis-Frédette (Québec) — 10 sur 130

Régionale Carignan (Sorel) — 11 sur 120

Régionale De Tilly (Québec)

Commission scolaire des Cascades L'Achigan (Lanaudière) — 11 sur 35

Régionale Outaouais (CSRO) — 25 sur 315

Commission scolaire des Laurentides (St-Jovite) — 46 sur 250

Commission scolaire Huntingdon (Valleyfield) — 4 1/2 sur 33

Régionale Honoré-Mercier (St-Jean) — 31 sur 200

Enseignement: un retour en arrière?

Les coupures de postes dans l'enseignement sont-elles le signe d'une nouvelle réforme dans l'éducation qui nous ramènerait quinze ans en arrière?

En effet, les coupures de postes risquent d'enlever des services essentiels à la population étudiante et risquent de préparer le terrain à un retour aux vieilles méthodes d'enseignement.

De plus, ces coupures sont-elles réellement des économies? Un cas dans la région de Trois-Rivières: on menace de faire disparaître les postes d'appariteurs sportifs dans six polyvalentes. Et voilà que des centaines de milliers de dollars d'équipements risquent de se détériorer faute d'une surveillance adéquate. Est-ce de la saine administration?

Granby
Usine
Simonds

9 chances sur 10 de devenir sourd

“De toutes les enquêtes sur la surdité industrielle auxquelles j’ai participé, le cas de l’usine Simonds de Granby est le pire.” Le docteur Raymond Héту de l’Université de Montréal n’en revient pas. “Notre étude a démontré qu’après 15 ans, un travailleur de la Simonds a 9 chances sur 10 d’attraper un problème d’audition à cause du bruit dans l’usine.”

L’enquête du professeur Héту a permis de dépister 12 cas graves de surdité: une surdité telle que ces 12 travailleurs sont éligibles aux primes d’indemnisation de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST).

Avec son équipe, le professeur Héту a examiné 168 des 210 ouvriers de la Simonds. L’expérience a été faite à la demande expresse du Syndicat des salariés de la Simonds, affilié à la Fédération de la Métallurgie (CSN).

Parmi ceux qui se sont prêtés aux différents examens auditifs, seulement 53 conservent encore une audition normale. Ce chiffre représente à peine le tiers de l’effectif ouvrier. Ce qui veut dire que les deux autres tiers sont déjà sur la voie qui les conduira éventuellement à la surdité.

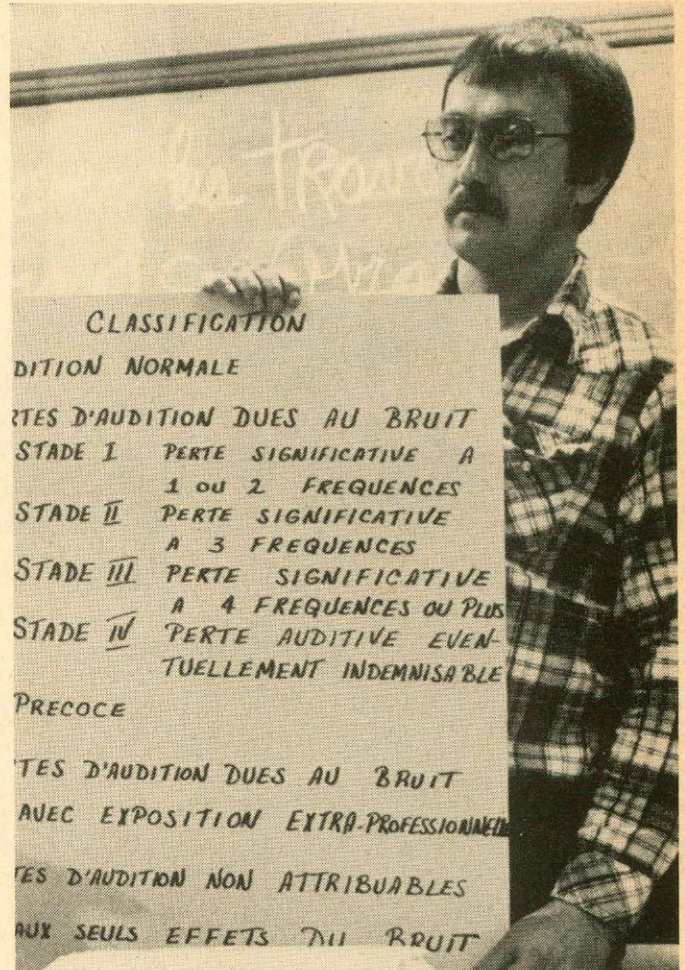
Simonds fabrique des outils de coupe: des scies de toutes les grandeurs et des couteaux pour la grosse industrie. Les sources de bruits dans cette usine “ouverte” sont nombreuses: les moteurs des machines, les marteaux-pilons, les meules... La compagnie a apporté quelques améliorations ces dernières années.

Depuis elle prétend qu’il n’y a plus de problème de bruit dans l’usine. Comme bien des employeurs, Simonds prétend que le port de “coquilles”, ces appareils qui ressemblent à des cache-oreilles, ou encore le port de bouchons constituent des moyens de protection efficaces et suffisants contre le bruit.

Or, tous les travailleurs vous le diront, le port d’appareils individuels de protection ne constitue pas une solution valable contre le bruit. La meilleure façon restera toujours de réduire le bruit à la source, sur les machines elles-mêmes. La présente enquête vient renforcer cette affirmation.



Un phénomène inattendu inquiète le professeur Héту: il s’est aperçu que le quart des problèmes auditifs décelés chez les ou-



CLASSIFICATION

CONDITION NORMALE

PERTES D'AUDITION DUES AU BRUIT

STADE I PERTE SIGNIFICATIVE A 1 OU 2 FREQUENCES

STADE II PERTE SIGNIFICATIVE A 3 FREQUENCES

STADE III PERTE SIGNIFICATIVE A 4 FREQUENCES OU PLUS

STADE IV PERTE AUDITIVE EVENTUELLEMENT INDEMNISABLE

PRECOCE

PERTES D'AUDITION DUES AU BRUIT AVEC EXPOSITION EXTRA-PROFESSIONNELLE

PERTES D'AUDITION NON ATTRIBUABLES AUX SEULS EFFETS DU BRUIT

vriers de la Simonds ne peuvent pas être reliés directement au phénomène du bruit. “Je soupçonne que ce problème pourrait être relié à la présence de vapeurs toxiques qui sont nombreuses dans une usine comme celle de la Simonds.” Il pourrait aussi y avoir d’autres causes. Pour être fixé il faudra que les ouvriers atteints soient examinés plus attentivement et que des analyses soient faites en usine. Or la compagnie s’objecte à de telles mesures.

Pour l’instant, le syndicat se prépare à agir dans le cas des 12 ouvriers qui ont éventuellement droit aux

indemnités de la CSST. On leur fera passer de nouveaux examens chez un spécialiste des oreilles. La CSN placera ensuite une demande collective d’indemnisation.

Pour le président du syndicat des salariés de Simonds, Jacques Gagnon, ces actions ne constituent qu’un début. “Il va falloir forcer la compagnie à accepter que des mesures de niveaux de bruits soient effectuées partout dans l’usine et que ce travail soit fait sous contrôle syndical. L’exécutif a d’ailleurs reçu un mandat très clair des travailleurs à ce propos.” À suivre...

DOSSIER

RADIO-CANADA: 6 MOIS DE GRÈVE



Tout a commencé au soir du 18 octobre 1980 à Québec. Après d'interminables mois de négociations avec Radio-Canada, l'assemblée générale du SGCT se donnait un mandat de grève à 87%. Les premiers surpris furent les membres du bureau exécutif!

Une douzaine de jours plus tard, au sortir d'une vaine rencontre avec la direction, le président du SGCT, Bernard Larin, grimpé sur un pupitre de la salle de nouvelles de Montréal, annonçait le déclenchement de la grève. C'était l'euphorie! Il était 16h30. À 16h35 Pierre Chouinard, animateur de Montréal Express, lisait un ultime bulletin spécial annonçant l'arrêt de travail des journalistes et commis des salles de nouvelles de la Société Radio-Canada au Québec pour une durée indéterminée.

Les membres du SGCT venaient de se découvrir une solidarité qu'ils ignoraient. Une solidarité qui résiste, depuis, aux multiples tentatives de la direction pour écraser et diviser le syndicat.

Le 5 décembre, c'est l'escalade. Alors que les grévistes défilent paisiblement et joyeusement devant l'entrée principale, Radio-Canada fait venir l'escouade anti-émeute pour la première fois. Les policiers se demandent ce qu'ils viennent faire là. On aura l'occasion de les revoir.

Les fêtes passent... pas de négociations.

Le 5 janvier, la grève des journalistes brise un triste record et devient le plus long conflit de travail au réseau français de R-C, le précédent ayant été la grève des réalisateurs en 1958-59. Elle avait duré 70 jours. Le 14 janvier, les journalistes dressent des lignes de piquetage serrées et demandent aux employés de

Radio-Canada de les respecter. Ça marche!... jusqu'à l'intervention policière. Quelques jours plus tard, Radio-Canada demandait une injonction en refusant toujours de négocier.

Fin janvier '81, le médiateur Guy de Merlis intervient dans le conflit, mais sans grand succès. Il y eut quelques rencontres en février et les négociations furent rompues le 25.

Le lendemain, une formidable manifestation d'appui allait donner un nouvel élan à la grève: le Gala de solidarité auquel participèrent Jean Duceppe, Yvon Deschamps, Dominique Michel, Denise Filiatrault, Jean-Louis Roux, Raoul Duguay, Marie-Michèle Desrosiers, fit salle comble au théâtre Arlequin de Montréal.

Début mars, Radio-Canada présente des offres qui sont perçues comme une véritable insulte par les membres du SGCT. Les propositions patronales sont rejetées à 87% par l'assemblée générale.

Quinze jours plus tard, Radio-Canada présente ce qu'elle appelle prétentieusement ses «offres finales», et rompt unilatéralement la discussion en refusant même de jeter un coup d'oeil sur les contre-propositions syndicales. L'assemblée générale du SGCT rejette encore une fois ces hypothèses ridicules de Radio-Canada par une impressionnante majorité. Pas fous les journalistes!

À la fin du mois de mars, quelques chauds rayons de soleil viennent à leur façon aider les grévistes de Radio-Canada. Le 26 mars, par une belle journée ensoleillée, les journalistes dressèrent un piquet de grève à l'heure du lunch. Les 600 employés qui revenaient de dîner choisirent de respecter la ligne en dépit d'une brèche faite par l'escouade anti-émeute.

Demandes justes et justifiées

Ce que demandent les journalistes de Radio-Canada peut se résumer simplement: être traités de façon équivalente à ce qui se fait dans les autres grands médias du Québec, que ce soit au niveau des salaires, des vacances ou des heures de travail.

On reproche parfois à certains syndicats d'avoir des exigences déraisonnables, du fait qu'ils veulent obtenir l'équivalent de ce qu'ont leurs collègues dans d'autres provinces. Or, dans ce cas-ci, les journalistes de Radio-Canada ne comparent leur sort qu'à ce que représente la pratique courante au Québec, donc où des gens qui pratiquent un même métier devraient pouvoir avoir des conditions de travail comparables.

Depuis le début du conflit, la partie patronale s'est véritablement retranchée derrière un argument factice, à savoir que les journalistes chercheraient à s'emparer des leviers de commande à l'intérieur de la salle des nouvelles; en fait, seules quelques clauses de juridiction étaient en cause, et elles avaient notamment pour but d'inscrire dans la convention collective des choses qui étaient déjà dans les faits pratique

courante, comme par exemple le droit d'un responsable d'un bulletin de nouvelles de modifier celui-ci durant l'émission même, ce qui se fait couramment, notamment à cause de la nécessité de s'adapter constamment à l'évolution d'une nouvelle, même en ondes.

— Le syndicat demande que Radio-Canada reconnaisse le droit du public à l'information, ce qui, curieusement, semble poser un problème pour la direction.

— Que la convention collective protège la juridiction des journalistes contre les empiètements d'autres groupes sur les tâches des membres du syndicat, et empêche les superviseurs de faire le travail des journalistes.

— Au chapitre des salaires, les journalistes demandent le maintien du pouvoir d'achat, soit une moyenne d'augmentation de 10,5% par année, alors que Radio-Canada offre l'équivalent d'une augmentation de 9,2% par année. Le syndicat demande aussi un réajustement de l'échelle salariale des commis.

— Quatre semaines de vacances après cinq ans d'ancienneté.

Une enquête du CLSC Centre-ville a démontré les faits suivants:

DES SALLES DE NOUVELLES DANS UNE CAVE, SANS FENÊTRE, DE L'AIR IRRESPIRABLE, UN ÉCLAIRAGE INADÉQUAT, UN NIVEAU DE BRUIT TROP ÉLEVÉ, DES BUREAUX ENTASSÉS, UNE CHARGE DE TRAVAIL STRESSANTE ET MAL RÉPARTIE...

DES INJUSTICES FLAGRANTES: Les rédacteurs constituent le groupe de journalistes ayant le niveau de scolarité le plus élevé, le niveau salarial le plus bas, le moins d'ancienneté, le plus de personnel temporaire et le plus de... FEMMES!

LA SANTÉ AU TRAVAIL: Des troubles sérieux de l'appareil visuel et du système respiratoire. Une forte propension aux maladies cardio-vasculaires. Nervosité et tension au travail pour plus de 25% des journalistes, alors que ce pourcentage n'atteint pas 3% dans les édifices à bureaux du centre-ville montréalais.

— Le syndicat demande une réduction des heures de travail, soit 35 heures avec 1/2 heure quotidienne pour le repas, mais Radio-Canada exige le statu quo, c'est-à-dire 37 heures et demie par semaine, la semaine de travail la plus longue de tous les grands médias du Québec.

— Les journalistes demandent que des surnuméraires obtiennent un minimum de sécurité d'emploi, c'est-à-dire une protection au bout

d'un certain temps, plutôt que de vivre aux crochets d'un hypothétique coup de téléphone de la part d'un superviseur leur demandant d'entrer au travail.

Et il y a des reculs: Radio-Canada veut instaurer le principe des contrats particuliers, allonger les périodes d'essai et pouvoir exiger n'importe quand un certificat du médecin pour une seule journée de maladie. Ces reculs constitueraient des pertes graves par rapport aux conventions collectives précédentes.

DE TOUS LES GRANDS MÉDIAS D'INFORMATION AU QUÉBEC,

les journalistes de Radio-Canada ont:

- **LES SALAIRES LES PLUS BAS**
- **LA SEMAINE LA PLUS LONGUE**
- **LES VACANCES LES PLUS COURTES**

LA PREUVE

	SALAIRE HORAIRE MAXIMUM	SEMAINE DE TRAVAIL	VACANCES
JOURNAL DE MONTRÉAL	19,97 \$	32 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 1 AN)
LA PRESSE	17,34 \$	32 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 1 AN)
LE DEVOIR CONVENTION ÉCHUE AMÉLIORATIONS À PRÉVOIR	15,54 \$	32 1/2 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 1 AN)
LA GAZETTE	14,63 \$	35 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 1 AN)
TÉLÉ-MÉTROPOLE	14,34 \$	35 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 10 ANS)
OFFRES DE RADIO-CANADA	14,35 \$	37 1/2 HEURES	4 SEMAINES (APRÈS 10 ANS)



de son exil

DOMITILA NOUS PARLE DU PEUPLE BOLIVIEN

La Bolivie, pays de cinq millions d'habitants en Amérique latine, a connu 189 coups d'État militaires en 150 ans de vie "républicaine". Depuis le dernier, en juillet 1980, Domitila Barrios de Chungara est interdite dans son propre pays et mène, à travers le monde, la lutte contre le régime politique de son pays.

Mère de sept enfants, mariée à un mineur des mines d'étain des Andes boliviennes, membre du comité des ménagères de Siglo XX, Domitila est devenue célèbre à travers le monde lors de la Conférence des Femmes de Mexico, en 1975, alors qu'elle fut invitée officiellement par les Nations-Unies à parler au nom des femmes boliviennes, et son témoignage fut très remarqué.

Militante de la lutte des femmes, femme du peuple, Domitila vient de passer deux semaines au Québec, à travers un voyage d'un mois au Canada pour rencontrer les militant(e)s de la base syndicale. Elle n'a qu'un discours: le peuple bolivien, malgré les richesses du pays, est pauvre et exploité. Et malgré sa conscience de la situation, les capitalistes et leurs valets militaires les maintiennent dans un grand état de soumission.

La moindre tentative de révolte, d'organisation même, est durement réprimée. Elle-même, Domitila, simple ménagère vivant dans les montagnes près d'une mine d'étain, a été emprisonnée deux fois et a perdu, sous la torture, un enfant en prison.

Dans son pays, les vrais syndicats sont interdits. Lors du dernier coup d'État militaire, les militants syndicaux de la Confédération ouvrière bolivienne (COB) ont été arrêtés, torturés, assassinés ou exilés. Les militaires ont même rasé avec des bulldozers l'immeuble syndical.

Ils pensaient sans doute tout détruire, mais depuis ce temps la centrale et les syndicats ont continué à lutter clandestinement, si bien qu'en décembre dernier, le gouvernement devait reconnaître trois syndicats dans les trois plus grands centres miniers.

Ils se battent pour la liberté syndicale, la liberté de réunion, la liberté de presse et ils veulent que nous soyons solidaires avec eux, que notre pays ne reconnaisse pas l'actuel gouvernement militaire ni le prochain qui le remplacera bientôt par un nouveau coup d'État qui, nous a dit Domitila, ne tardera pas à se produire.



Je n'ai pas raconté
cette histoire à mes
enfants, avant
qu'ils s'endorment
Il est bon d'attendre
un peu
On n'imagine pas ce
qu'on écoute
Surtout eux
Les enfants qui
écoutent
s'éveillent parfois la
nuit et ont des
peurs qu'on dit
qu'ils imaginent. On
ne
peut leur tenir
rigueur du
monde qu'on regarde
pour
eux. Je ne peux pas
leur raconter
cette histoire
du Salvador
qui brûle.

L'albatros

À Québec, la CSN commémore le soulèvement populaire de 1918

Les travailleurs, travailleuses et la population de Québec en général, ne peuvent oublier les tragiques événements d'avril 1918, alors que quatre des leurs succombaient aux balles tirées par les soldats de l'armée canadienne.

Honoré Bergeron, le charpentier-menuisier, Alexandre Bussières, le mécanicien, Georges Desmeules, le cordonnier-machiniste et Édouard Tremblay, l'étudiant-technicien, avaient en commun leur fierté nationale et leur solidarité ouvrière.

La plaque qui a été placée aujourd'hui, le 1er mai, à l'édifice de la CSN, au 155, boulevard Charest à Québec, commémore le soulèvement populaire que des troupes venues de l'Ontario ont réprimé, ce premier jour d'avril 1918, dans la brutalité et le sang, sous l'oeil impuissant, sinon complice, des autorités gouvernementales de l'époque.

Honoré, Alexandre, Georges et Édouard, et leurs humbles familles de la basse-ville de Québec, font partie de ce peuple qui refuse de se soumettre à la provocation et au mépris des oppresseurs.

Dans ce Québec de 1918, on travaille dur, plus de 50 heures, six jours par semaine, à des salaires grugés sans cesse par la hausse du coût de la vie, pour arriver avec peine à survivre. L'industrie de la chaussure, du meuble, viennent s'installer ici en exploitant une main-d'oeuvre à bon marché. La conscription est impopulaire: elle menace la survie.

Quand les indicateurs engagés pour forcer les

conscrits à s'enrôler provoquent et harcèlent la population, il n'en faut pas plus pour qu'elle oppose une résistance de plus en plus farouche.

En quatre jours, plus de 15,000 citoyens de tous les quartiers de la basse-ville, des paroisses de St-Sauveur, de St-Roch et de St-Vallier, manifestent leur

sent leur vie; une centaine sont blessés. Ils sont tombés les uns après les autres, victimes d'un pouvoir d'oppression dont Séraphine Brien, épouse d'Honoré Bergeron, le charpentier-menuisier, membre de l'Union des charpentiers-menuisiers de Québec, a pu témoigner:

«Mon mari, a-t-elle dit à

bitude; ils sont sortis». Il dit: «Je vais voir où ils sont».

«Mon mari était sobre et en bonne santé. Le même soir, on est venu me dire que mon mari avait été arrêté par la police militaire et j'ai commencé à faire des recherches pour le trouver. Le lendemain et toute la journée, j'ai fait des recherches pour le faire sortir: j'étais sous l'impression que mon mari était dans la prison militaire. Ce n'est que jeudi, dans l'après-midi, que j'ai été demandée pour me rendre chez l'entrepreneur de la morgue et là, j'ai identifié le cadavre de mon mari. C'est à ce moment-là que j'ai appris qu'il était mort.

«Tout ce que mon mari m'a dit ce soir-là, c'est qu'il y avait beaucoup de trouble au boulevard. Il n'a pas été question que c'était une affaire préméditée. Ce soir-là, mes deux garçons sont sortis comme d'habitude; mais je n'ai pas entendu parler d'eux-autres qu'il devait y avoir du trouble. J'ai six enfants à la maison. Le plus vieux est âgé de dix-neuf ans et le plus jeune a dix mois.»

Le meurtre de ces innocentes victimes, de ces travailleurs qui avaient simplement voulu démontrer le caractère injuste d'une loi qui menaçait leur survie nationale, ne peut être oublié.

Les événements de Pâques 1918 sont inscrits dans la mémoire des travailleurs et travailleuses des quartiers de la basse-ville de Québec. Ils sont inscrits pour rappeler l'indéfectible résistance au mépris des oppresseurs.



mécontentement et exigent que cesse la provocation de ces indicateurs, les "spotters".

La réponse sera la répression. "Shoot to kill!", a crié le général en charge de ces soldats de la Machine Gun Company qui avait installé, rue St-Vallier, une mitrailleuse chargée de balles explosives.

Quatre travailleurs y lais-

sent leur vie; une centaine sont blessés. Ils sont tombés les uns après les autres, victimes d'un pouvoir d'oppression dont Séraphine Brien, épouse d'Honoré Bergeron, le charpentier-menuisier, membre de l'Union des charpentiers-menuisiers de Québec, a pu témoigner: «Mon mari, a-t-elle dit à

...petites nouvelles...



instances

À son congrès tenu du 21 au 25 avril sous le thème "Exigeons et réaffirmons la reconnaissance de nos droits et libertés", le Conseil central du Saguenay-Lac St-Jean a procédé à une réorganisation de sa direction politique. On trouve maintenant un exécutif de 4 membres, 6 responsables de dossiers politiques et 6 responsables de centres.

Président: Jean-Claude Martel, **secrétaire:** Godefroy Mathieu, **trésorière:** Esther Harvey, **vice-président:** Léon-Maurice Dionne.

Information: Bruno Baillargeon, **appui aux luttes:** René Gagné, **organisation:** John Wood, **sécurité-santé:** Jean-Claude Gagnon, **condition féminine:** Sylvie Brassard, **éducation:** Richard Dion.

La Baie: Michel Blais, **Chicoutimi:** Marc Tremblay, **Jonquière:** Gilles Fradette.

Les trois autres centres seront comblés sous peu.



négo- ciations

Le médiateur du ministère du Travail, Bernard Crevier, a donné raison le 27 avril au Syndicat des employés de forêt de la QNS quant à l'interprétation de son rapport concer-

nant le principe de la disparition du travail à forfait pour les forestiers.

Suite à une impasse dans le déroulement normal de la négociation, le syndicat avait demandé l'intervention d'un médiateur. Déposé le 8 avril, le rapport du médiateur avait été accepté dans son entier par un vote de 87%. La compagnie disait l'accepter elle aussi.

Dans les rencontres qui suivirent, la compagnie s'objecta catégoriquement à voir inscrit dans la convention la disparition progressive du travail à forfait. Dans sa proposition de lundi, le médiateur recommande que ce principe soit inscrit dans une lettre d'entente annexée à la convention, ce que le syndicat a accepté.

Le syndicat espère maintenant que la compagnie QNS saura répondre rapidement à la nouvelle recommandation du médiateur, lequel a maintenant pris position d'une façon formelle qui ne laisse aucune équivoque possible sur la question du travail à forfait.

Une entente est intervenue au Centre d'accueil de Val Séjour (FAS), mettant fin au conflit qui durait depuis 11 semaines.

Suite à cette entente les travailleurs reprendront leur travail mardi le 28 avril. Ils ont obtenu gain de cause en ce qui a trait à leur seule et unique revendication depuis le début, soit l'horaire 2/5 (un horaire accordant deux fins de semaine de travail sur cinq). Il a été convenu en effet que cet horaire serait appliqué dès leur retour au travail.

L'employeur, pour sa

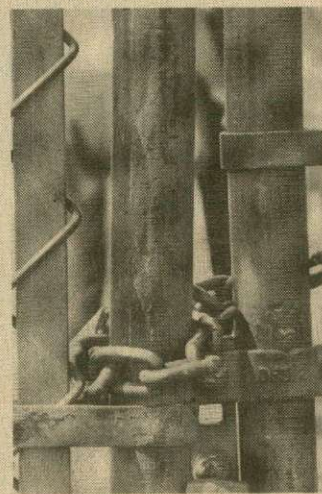
part, continue de contester le fait que cet horaire soit pour nous un droit acquis. Le syndicat de son côté s'est engagé à tout mettre en oeuvre pour que la procédure d'arbitrage s'engage le ou avant le 30 juin prochain. Il n'est pas question de mesures disciplinaires, ni de poursuites, de congédiements ou de suspensions.

Le tout semble se terminer dans le plus grand respect et le syndicat se dit grandement satisfait.



droit au travail

Le Comité des affaires sociales de l'assemblée des évêques du Québec dit, dans un message sur les fermetures d'usines, que la situation, en prenant des proportions gigantesques, l'amène à identifier un malaise profond dans notre système économique.



S'appuyant sur quelques données alarmantes et fort significatives et constatant

les effets qu'entraînent ces fermetures sur les travailleurs et leurs familles, sur la communauté locale et l'ensemble de la société, les évêques s'interrogent. Par-delà les causes immédiates des fermetures, c'est la vision de l'économie qui est mise en cause. Dans notre société, tout est monnayable, même les personnes.

À la lumière de l'Évangile et de l'enseignement social de l'Église, les évêques réaffirment la primauté de la personne sur tout autre intérêt secondaire. En conséquence, ils indiquent le droit des travailleurs à la responsabilité dans l'entreprise et la responsabilité de celle-ci face à la communauté locale et à la société.

Le comité des affaires sociales invite tous les travailleurs et travailleuses à se sentir solidaires de ceux et celles qui subissent les conséquences de ces fermetures et à s'impliquer dans ce dossier.



solidarité

Le Conseil central de Montréal participe à plein au vaste mouvement populaire qui se dessine pour exiger la libération inconditionnelle de Paul Rose.

Déjà un comité élargi, comprenant des représentants des centrales syndicales, des artistes et des intellectuels, est intervenu il y a quelques semaines pour exiger cette libération.

Appuyée par une vente de macarons et par une série d'affiches, cette campagne devra rejoindre tous les syndicats CSN de la région

...petites nouvelles...

de Montréal et le large public. De plus, le Conseil central soumettra le cas de Paul Rose à Amnistie internationale, qui a comme mandat de se pencher sur les cas de prisonniers d'opinion.

Depuis décembre dernier, Paul Rose est éligible à une libération totale que vient encore de lui refuser la Commission fédérale, malgré les avis favorables des professionnels s'occupant du cas de Paul Rose.

conflits de travail

Les travailleurs forestiers de Rexfor, sur la Côte sud, ont décidé, le 28 avril par un vote à 85 pour cent, de **refuser de reprendre le travail** tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas obtenu la garantie que

leurs droits seront respectés dans la forêt domaniale des Appalaches et qu'entre-temps, **ils s'opposent à ce que toute opération forestière s'effectue** dans cette forêt.

C'est là un vieux litige qui refait surface. Il remonte au moment où le ministre Bérubé décidait d'enlever à des travailleurs forestiers de Rexfor leurs jobs pour les donner à une coopérative locale.

Le ministre Bérubé a refusé, jusqu'à présent, de reconsidérer sa décision dans cette affaire.

Suite au transfert du Centre d'accueil Lanaudière au Pavillon Alphonse-Rondeau, des locaux temporaires situés à Lavaltrie au nouvel établissement situé à Lanoraie, le syndicat et l'employeur **convenaient en décembre dernier d'une entente** quant aux modalités de ce transfert.

Cette entente n'a pas été

respectée.

Elle prévoyait le maintien pour l'ensemble des salariés de leurs droits et privilèges quant aux échelles de salaires. De plus, le protocole assurait à certains salariés des postes comportant des horaires plus avantageux. Depuis l'entente, une vingtaine de griefs ont dû être déposés face à son non-respect.

Devant l'attitude intransigeante de l'employeur, qui risque de perturber sérieusement le fonctionnement du Pavillon, le syndicat a décidé de tenir une conférence de presse régionale pour dénoncer la situation.

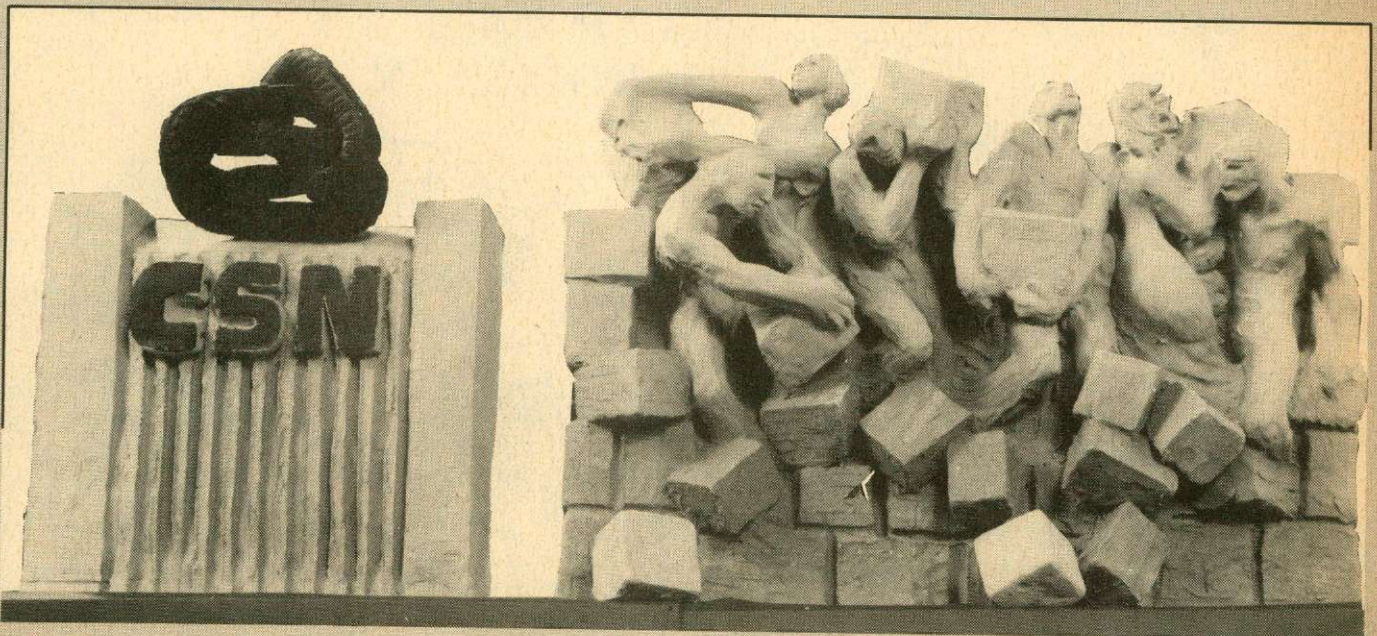
organisation

Un important colloque à l'intention des employés

du secteur de l'entretien ménager se déroulera le 2 mai à Montréal, plus précisément à l'école Cardinal-Newman, 4835 Christophe-Colomb, près du métro Laurier.

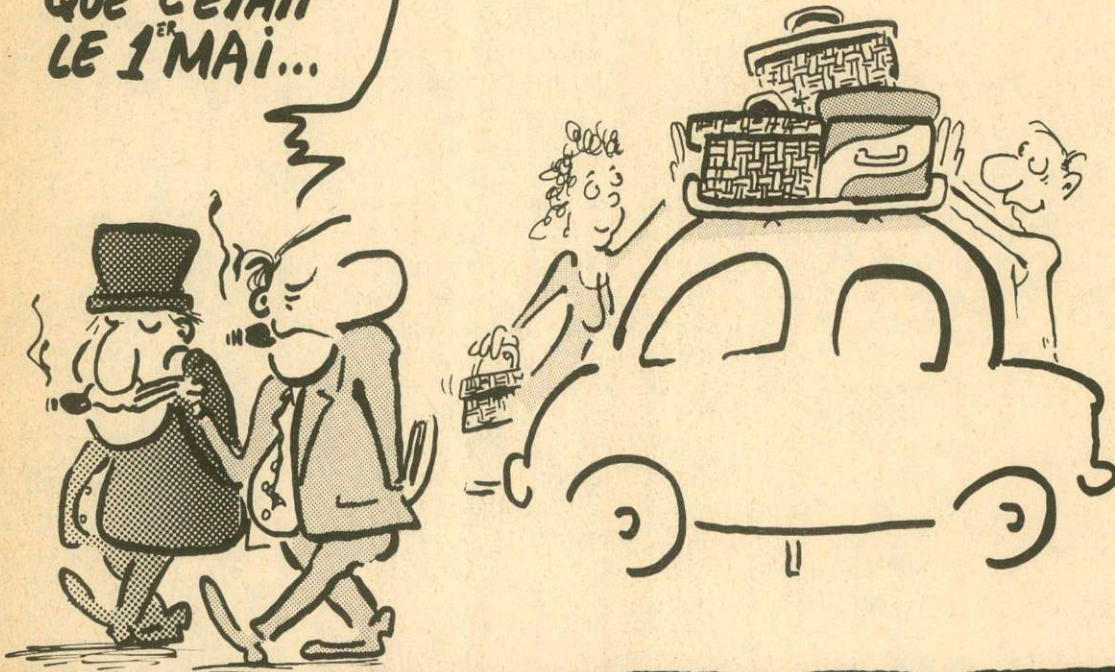
Organisé par la CSN avec la collaboration de plusieurs associations d'immigrants, ce colloque se déroulera en plusieurs langues (français, grec, portugais, italien et espagnol) pour permettre à tous les participants de s'exprimer.

Il y sera également question de la détérioration des conditions de travail des employés de cette industrie et des moyens collectifs à mettre en oeuvre pour améliorer ces conditions de travail. Un économiste et un ingénieur industriel y présenteront le fruit de leurs recherches sur ce secteur, tandis qu'un autre expert exposera les particularités des lois du travail qui concernent ces employés.



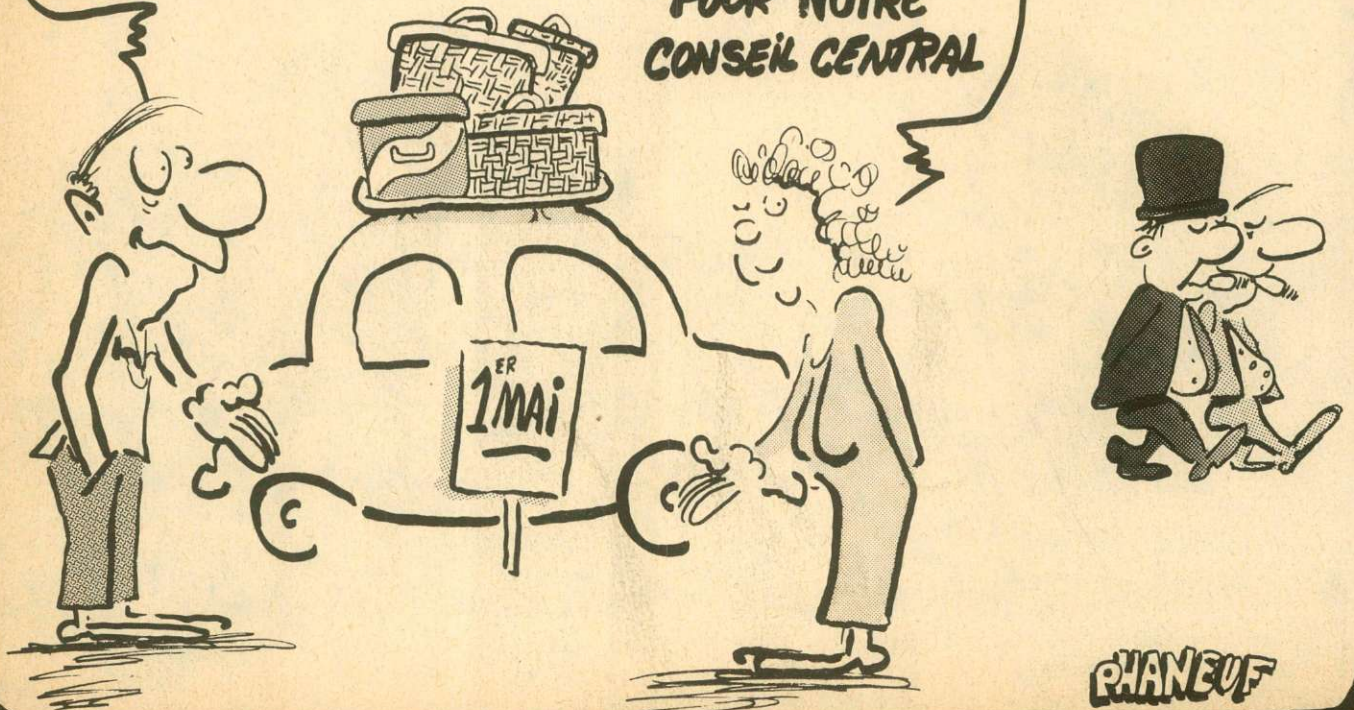
Cette maquette, une oeuvre de l'artiste Roger Lanvegin, représente le projet de sculpture qui pourrait se dresser devant le nouvel édifice de la CSN, au 1601 de Lorimier. Hommes et femmes sont unis dans un effort commun pour détruire un ordre qui oppresse et, en même temps, construire un monde nouveau.

TU VOIS
ILS ONT OUBLIÉ
QUE C'ÉTAIT
LE 1^{ER} MAI...



TOUT EST PRÊT

EN ROUTE
POUR NOTRE
CONSEIL CENTRAL



Le tour des fédérations

La campagne est véritablement en marche. Cette semaine, nouvelles csn vous donne un aperçu de la situation dans cinq d'entre elles (voir Commerce en page 16). Dans le prochain numéro, nous vous présenterons la métallurgie, les cadres, les services publics et le textile, vêtement, chaussures.



FTPF

La Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, dont plusieurs milliers de membres ont livré en 1980 des luttes longues et difficiles (certaines d'ail-

leurs se poursuivent), s'est impliquée dans la campagne en versant au départ la somme de \$75,000 au FDP.

Les syndicats emboîtent le pas. Ainsi, les 565 membres du syndicat du papier Kruger, à Bromptonville, ont atteint leur objectif de \$24,196 lors d'une assemblée le 20 avril. Le syndicat des pâtes et cartons de Jonquière, qui sort d'une grève de six mois, a atteint son objectif de \$11,714.

FNSBB

Les travailleurs du bâtiment et du bois avaient souscrit un montant de \$20,000 à leur congrès, il y a quelques semaines.

Là aussi, les syndicats locaux ont pris les choses en mains et les résultats commencent à se concrétiser. Ainsi le syndicat des travailleurs du bâtiment de la Régionale, qui regroupe les travailleurs de St-Hyacinthe, St-Jean, Granby et Cowansville, atteindra par étapes son objectif de \$21,195.

FNC

"Notre objectif, c'est pas un plafond, c'est un plancher", avait dit le président Leborgne au bureau de la fédération. Les syndicats l'appliquent à la lettre. Au Soleil, à Québec, l'objectif était de \$5,398; le syndicat des journalistes a voté \$10,000. À CKVL, l'objectif était de \$3,350; le syndicat a voté \$4,000. Aux Publications Québécois, l'objectif était de \$762; le syndicat a voté \$1,140. On avait proposé un objectif de \$6,132 aux 219 distributeurs de La Presse; ils ont voté \$7,835. La FNC a versé \$12,000.



FAS

C'est véritablement au Conseil du 17 avril que la FAS s'est mise en marche, en versant \$100,000 au FDP et en adoptant un plan d'action qui s'applique depuis dans les régions et les

syndicats. À Hauterive, le syndicat de l'hôpital a dépassé son objectif de \$7,265 en votant un montant de \$10,220. Au syndicat des affaires sociales du Lac Etchemin, les 335 membres ont atteint leur objectif de \$10,733.



La petite histoire du fonds de défense (6)

Pendant près de dix ans, les allocations de grève se sont maintenues à \$8 par semaine. Par ailleurs, de 1957 à 1964, le FDP a soutenu une moyenne quotidienne de 901 grévistes. C'est au congrès d'octobre 1966 que le FDP prit une ampleur qu'il n'avait pas connue jusque là. Les trois mois précédant ce congrès s'étaient soldés par un déficit de \$1,004,567.

Pendant toutes ces années, les allocations de grève étaient distribuées en argent liquide, de main à main, par les directeurs de grève.



ON ATTEINT LE PREMIER MILLION

Environ dix pour cent des syndicats ayant tenu leur assemblée en vue d'adopter l'objectif qui leur avait été fixé pour la campagne de financement du fonds de défense, les montants souscrits s'élevaient mercredi à \$1,081,117.

Sur 145 syndicats qui ont pris leur décision, 5 seulement ont refusé de contribuer à la campagne volontaire et temporaire.

De ce premier million, une somme de \$292,000 a été souscrite par des fédérations.

“La campagne est déjà un succès éclatant”, a commenté le trésorier Léopold



Beaulieu après que le responsable de la campagne, Louis Roy, eut livré ce résultat au comité élargi en

réunion à Montréal. Ce comité regroupe des délégués, élus et salariés, des

fédérations et des conseils centraux.

Dans toutes les régions et dans tous les secteurs, selon les rapports qui ont été fournis, l'enthousiasme ne manque pas.

La fédération du Commerce en congrès à Trois-Rivières

En congrès depuis dimanche à Trois-Rivières sous le thème “Prenons toute notre place”, les délégués de la fédération des employés de commerce ont accueilli avec enthousiasme le trésorier de la centrale mercredi soir, quand ce dernier est venu faire rapport de l'évolution de la campagne de financement

du FDP.

Au moment d'écrire ces lignes, les délégués mettaient au point leur plan de campagne et étudiaient une proposition de l'exécutif à l'effet que la fédération souscrive \$5,000 au FDP. Plusieurs syndicats ont déjà atteint leur objectif, dont Cargill à Baie Comeau et Stuart à Montréal.



L'équipe nouvelles csn

Jean-Noël Bilodeau, Jean-Claude Champagne, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Evrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux, François Rivard et André Sauvé
collaboration: Marc Gilbert, Guy Parent, Gilles Sirois
Couverture: France Tardif

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Québec

Un congrès spécial pour le FDP et le Premier mai

Pour souligner d'une façon particulière la campagne de financement du fonds de défense et le premier mai, le Conseil central de Québec a organisé un congrès spécial de deux jours portant sur ces deux sujets.

Jeudi, la journée a été consacrée à la campagne elle-même et à son orientation concrète. Le trésorier

Léopold Beaulieu, dans une intervention au congrès, disait qu'il y avait dans ce mouvement quelque chose comme une fibre qui réagit instantanément dès que des enjeux majeurs sont en cause.

En atelier, les délégués ont approfondi les questions du droit de grève, du droit au travail et des fermetures d'usines.

Cette semaine, le FDP a versé la somme de \$267,664.

La CSN soutient 5,504 grévistes.